



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOIS-GUILLAUME

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DU C.C.A.S DE BOIS-GUILLAUME

Le budget primitif 2017 du Centre Communal d'Action Sociale retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 1 246 098 €. En revanche, il est excédentaire en section d'investissement car les recettes prévisibles (43 095 €) sont supérieures aux dépenses prévisionnelles (15 500 €).

Naturellement, le projet de budget 2017 reprend les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2016 à savoir :

- Un excédent de fonctionnement de : 71 628 €
- Un excédent d'investissement de : 26 439 €

Afin de donner une meilleure lisibilité à l'action sociale communale, l'ensemble des politiques sociales de la Ville de Bois-Guillaume ont été rassemblées sur le budget du CCAS.

Dépenses de fonctionnement

S'agissant des dépenses ordinaires, les charges à caractère général (chapitre 011) sont en évolution de + 2 800 € (0,97%) par rapport au budget primitif 2016. Les prévisions 2017 s'établissent à 292 255 €. Elles intègrent des dépenses en faveur des personnes âgées, certaines selon barème de ressources (tickets services alimentaires), pour un montant d'environ 25 000 € figurant auparavant sur le budget de la Ville. Elles comprennent également les prestations d'animations à la RPA la Fontaine dans le cadre du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour un montant de 6 500 € et une hausse de 2 800 € de la maintenance des logiciels JVS Implicite (article 6156).

Ces augmentations sont compensées par des économies réalisées suite à l'attribution du nouveau marché d'exploitation des installations de chauffage de la RPA la Fontaine en Novembre 2016 soit - 22 000 € pour l'énergie gaz (article 606121) et - 8 000 € pour la maintenance (article 6156).

Le crédit pour l'entretien du bâtiment de la RPA la Fontaine a été également diminué de 5 000 € pour atteindre 30 000 € (réalisations 2016 = 22 033,48 €).

En ce qui concerne les charges de personnel (chapitre 012), celles-ci sont évaluées à 740 475 € soit en évolution de + 23 415 € par rapport au budget primitif 2016 (717 060 €). Cette augmentation (3,27%) tient compte de plusieurs décisions :

- l'augmentation de 0,6 % du point d'indice le 1^{er} février 2017
- l'augmentation des taux de cotisations retraite
- Pour les aides à domicile : l'intégration du temps de déplacement inter-vacations dans le temps de travail effectif sur une année pleine et l'instauration d'une pause méridienne.

Le chapitre 65 (189 006 €) est supérieur au montant inscrit au budget 2016 (186 656 €) soit + 2 350 € (+ 1,26 %).

Les hausses les plus significatives concernent :

- les aides aux personnes en difficulté soit + 11 000 € puisque les bourses d'études étaient auparavant sur le budget Ville (article 6562)
- les subventions aux associations soit + 5 000 € car certaines subventions à caractère social étaient prises en charge sur le budget de la Ville (article 6574)

Les principales diminutions portent sur :

- la provision pour dépenses imprévues (soit - 5 000 €) car celle-ci ne figure plus à l'article 658 en 2017
- le service « portage repas à domicile » soit une baisse de 9 000 € (article 658)

En ce qui concerne le chapitre 67, on note une subvention exceptionnelle de 800 € au CLIC (article 674).

Une provision pour dépenses imprévues de 10 769 € est inscrite au chapitre 022.
 En résumé, les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement sont de 1 234 305 € (y compris la provision pour dépenses imprévues) contre 1 194 171 € en 2016 soit + 40 134 € (+3,36 %).

Chapitres	Pour mémoire BP 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
011 - Charges à caractère général	289 455 €	243 683,19 €	292 255 €
012 - Charges de personnel	717 060 €	712 598,32 €	740 475 €
65 - Autres charges de gestion courante	186 656 €	172 239,02 €	189 006 €
66 - Charges financières	0 €	0,00 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000 €	337,83 €	1 800 €
022 - Dépenses imprévues	0 €	0,00 €	10 769 €
TOTAL OPERATIONS REELLES	1 194 171 €	1 128 858,36 €	1 234 305 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (6811 : amortissements immobilisations)	7 401 €	7 401,00 €	11 793 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0,00 €	0 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	7 401 €	7 401,00 €	11 793 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 201 572 €	1 136 259,36 €	1 246 098 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes prévisionnelles (y compris opérations d'ordre) s'établissent en 2017 à 1 246 098 € contre 1 201 572 € en 2016 soit une hausse de 44 526 € (3,71 %).

S'agissant du produit des services (chapitre 70), celui-ci est en baisse de 37 040 € (-5,50%).

Il s'agit plus particulièrement :

- du recouvrement auprès du Département (APA) et des particuliers des frais d'aide à domicile (- 54 000 €).
- du produit des repas à domicile (- 9 000 €).
- du produit des participations pour les diverses sorties et le repas des anciens (+ 24 000 €).
- du remboursement d'un forfait annuel de charges pour le logement de fonction RPA la Fontaine (+ 1000 €).

En ce qui concerne les dotations et participations (chapitre 74) celles-ci sont évaluées à 234 360 € en 2017 soit une évolution de 142 360 € par rapport au budget primitif 2016 (92 000 €).

Cette augmentation (+154,74 %) tient compte :

- de la participation du Département pour le forfait autonomie de la RPA la Fontaine de 17 260 € (CPOM)
- de la subvention plus importante (+ 125 000 €) versée par la Ville pour équilibrer le budget fonctionnement du CCAS.

Le résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) est en diminution de 60 594 € par rapport à 2016.

Chapitres	Pour mémoire BP 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
70 - Produits des services	674 050 €	625 975,95 €	637 010 €
74 - Dotations et participations	92 000 €	148 105,00 €	234 360 €
75 - Autres produits de gestion courante	285 000 €	281 857,22 €	285 000 €
77 - Produits exceptionnels	3 800 €	3 783,02 €	3 600 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	132 222 €	132 221,71 €	71 628 €
013 - Atténuation de charges	13 000 €	15 638,43 €	13 000 €
TOTAL OPERATIONS REELLES	1 200 072 €	1 207 581,33 €	1 244 598 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (7788 : produits exceptionnels divers)	1 500 €	305,81 €	1 500 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 201 572 €	1 207 887,14 €	1 246 098 €

Dépenses d'investissement

Comme l'an passé, la section d'investissement présente un résultat prévisionnel excédentaire lié à un niveau de recettes tenant compte à la fois des amortissements des immobilisations et de l'excédent reporté de l'année 2016.

Au titre des dépenses, on notera l'acquisition d'un ordinateur et de matériels divers pour les animations à la RPA la Fontaine (4 000 €) et de l'achat de matériel de bureau et informatique pour l'administration du CCAS (6 000 €). Une somme de 4 000 € est destinée au remboursement des cautions à la sortie des lieux des résidents de la RPA la Fontaine (article 165).

Chapitres	Pour mémoire BP 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
20 - Immobilisations incorporelles	7 000 €	5 343,60 €	0 €
204 – Subventions d'équipement versées	0 €	0,00 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles	10 000 €	6 015,32 €	10 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	4 000 €	1 585,00 €	4 000 €
TOTAL OPERATIONS REELLES	21 000 €	12 943,92 €	14 000 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections (165 - cautions non remboursées)	1 500 €	305,81 €	1 500 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 500 €	13 249,73 €	15 500 €

Recettes d'investissement

Au titre des recettes on notera :

- l'excédent d'investissement 2016 reporté	=	26 439 €
- le FCTVA (16,404 % des dépenses investissement année 2016)	=	1 863 €
- le produit des cautions versées à l'entrée des résidents à la RPA la Fontaine	=	3 000 €
- l'amortissement des immobilisations (opération d'ordre)	=	11 793 €

Chapitres	Pour mémoire BP 2016	Réalisations 2016	Prévisions 2017
001 - Excédent d'investissement reporté	29 684 €	29 684,39 €	26 439 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	165 €	165,01 €	1 863 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 000 €	2 438,20 €	3 000 €
TOTAL OPERATIONS REELLES	32 849 €	32 287,60 €	31 302 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	7 401 €	7 401,00 €	11 793 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	0,00 €	0 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 250 €	39 688,60 €	43 095 €

Fait à BOIS-GUILLAUME le 30 mars 2017

Le Président du CSAS

Gilbert RENARD

